



Atelier 1 : Comment intégrer la thématique moustique tigre dans les documents cadres de la commune ?

Témoignage de Mathieu Planchenault :

- DéTECTé pour la première fois en 2018, aujourd'hui présent sur plus de la moitié de l'agglomération rochelaise (sur 28 communes).
- En 2023 suite à un diagnostic de l'Observatoire Régional de la Santé, la **thématique moustique tigre intègre le Contrat Local de Santé** signé par une cinquantaine de communes : ceci conduit à des formations des élu.es et agents référents par le CD17 (en salle puis sur le terrain, sur une demi-journée et dans une commune différente).
- L'un des objectif : **savoir gérer le risque de crise en formalisant un scénario** d'alerte en cas de chikungunya, dengue et zika grâce à l'outil Numérisque : analyse, préparation, prévention, surveillance, alerte, action et gestion après-crise. Procédure réajustable en permanence. Souhait de mettre en place des simulations pour anticiper les besoins et savoir travailler ensemble.
- **2025 : premier cas autochtone de chikungunya** cette année et bonne gestion de la crise due à la sensibilisation en amont de tous les services.
- Objectif : instaurer une procédure avec les personnels de santé (intégration dans le plan bleu).
- Pour 2026 : recrutement de 2 jeunes en service civique pour mener des campagnes de porte à porte sur toutes les communes de l'agglomération + sensibilisation grand public et dans les écoles.





Atelier 1 : Comment intégrer la thématique moustique tigre dans les documents cadres de la commune ?

- Objectif : que les communes s'emparent de la thématique.
- Référents LAV : peu simple, a mobilisé des moyens humains. Maintenant, les faire venir formation.
- Règlement des cimetières mis à jours. Check-list affichée sur panneaux.
- Peut mettre à disposition le contenu du PCS.

Qu'en est-il au niveau de l'urbanisme ?

- Travail avec le **CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour la conception de fiches ?
- Suivi des travaux de la **Fédération Française du Bâtiment**.
- Travail du niveau du CLS sur l'entretien des bâtiments et non la conception (mais frein sur le manque d'argent et de temps). Objectif : renforcer la sensibilisation auprès des concepteurs et aménageurs du bâtiment (en essayant la végétalisation par exemple ?).
- Utiliser les **PLU** pour faire évoluer les pratiques de construction (commune de Bardos, au Pays Basque).

